2016

Numéro 13



Le bulletin d'information de la



Fondée en 1983, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA) a pour principal mandat l'élaboration et la mise en œuvre progressive du plan directeur de l'eau pour la Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption, laquelle englobe les bassins versants des rivières L'Assomption, de l'Achigan, Ouareau, Saint-Esprit, Noire, Saint-Jean ainsi que la zone des cours d'eau agricoles de Repentigny, Saint-Sulpice et Lavaltrie.

La CARA, tout en s'impliquant dans le milieu pour favoriser une approche par bassin versant, encourage la participation active des communautés concernées à l'échelle locale.



DANS CETTE ÉDITION 1^{re} édition du gala Conserv'eau Les membres du jury Lauréat et finalistes pour le secteur municipal Lauréat pour le secteur économique 6 Lauréat pour le secteur communautaire 7 Lauréat pour l'individu s'étant démarqué 8 Mot du président de l'OBV CARA 9 Le Gala Conserv'eau : Un événement responsable! 10 Les partenaires de l'événement £dition 2016 – Villes et villages à la Rescousse 12

re édition Conserveen



C'est dans une ambiance des plus festives que s'étaient réunis, au Pavillon de la rivière à Joliette, partenaires et

amis des finalistes de cette première édition du Gala *Conserv'eau* organisée par la Corporation de l'Aménagement de la rivière l'Assomption (OBV CARA).

Cette soirée reconnaissance qui s'est donnée pour principal objectif de valoriser les initiatives ayant un impact significatif sur la protection de nos lacs et cours d'eau, a mis à l'honneur des

> actions issues autant du milieu municipal, économique que communautaire.

Le moment le plus attendu de cette soirée fût, sans aucun doute, le

dévoilement du lauréat pour l'individu s'étant démarqué dans son milieu par son engagement et son implication.

Le 15 janvier 2016,

l'OBV CARA dévoilait

ses lauréats de sa

première édition du

Gala Conserv'eau



Hiver 2016 ~ Numéro 13

De gauche à droite :

Messieurs Luc Beauséjour, Jean Burton, madame Annie-Claude Gauthier, messieurs Charles Bergeron et David Lapointe.



C'est avec beaucoup de satisfaction que les membres du jury ont dévoilé les lauréats 2016.

Pour l'occasion, la soirée fût animée par monsieur Charles Bergeron, agent agroenvironnement à la FUPAL, et ses collègues du jury :

 Annie-Claude Gauthier ingénieure en environnement à General Dynamics
 Produits de défense et Systèmes tactiques Canada inc.;

Les membres du jury

- Luc Beauséjour, conseiller à la Ville de Joliette et représentant de la MRC de Joliette;
- Jean Burton administrateur à l'association des résidents du lac Stevens;
- David Lapointe directeur à la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie;
- Chantale Perreault, directrice retraitée du CEGEP régional de Lanaudière à Joliette.

De gauche à droite :

Messieurs Luc
Beauséjour, Luc Drapeau
(conseiller municipal),
Jeau-Louis Cadieux,
madame Caroline
Bertrand (St-Donat),
monsieur Jonathan
Grenon (St-Donat) et
madame Francine
Trépanier (directrice
générale de l'OBV CARA).



La municipalité de Saint-Donat est située sur le territoire de la MRC de Matawinie. Elle occupe une superficie

La lauréate pour le secteur municipal :

La municipalité de Saint-Donat

d'environ 361 km², avec une population de 4 155 habitants. Avec ses nombreux lacs et sentiers de randonnée, les



villégiateurs représentent une partie importante des résidents appréciant l'environnement naturel de la région de Lanaudière.

Le projet retenu par les membres du jury se démarque par sa démarche structurante issue d'un plan d'actions et dont les interventions ciblées sont exportables à d'autres territoires municipaux.

La municipalité de Saint-Donat s'est dotée d'une politique environnementale accompagnée d'un plan d'actions (2012-2015). Ce dernier qui concerne autant l'eau que la biodiversité, les paysages, les matières résiduelles... a été rédigé avec la participation de tous les départements concernés par la gestion de la municipalité.

En 2012, la municipalité s'est dotée d'un programme de caractérisation des chemins et des fossés publics afin de localiser et de régler les problématiques d'érosion et d'apport de sédiments aux cours d'eau. Jusqu'à maintenant, 125 bassins de sédimentation ont été construits. On estime annuellement que 250 mètres cubes de sédiments ne se retrouvent plus au cours d'eau.

De plus, 5 bassins versant de lacs ont été caractérisés pour un total de 50 kilomètres en vue de régler les problématiques d'érosion majeures.

Jusqu'à ce jour 9 000 mètres carrés de superficie ont été hydoensemencés et 800 tonnes métriques de roches ont été disposées dans les fossés afin de les stabiliser.





Après les travaux



Vue d'un secteur aménagé





HONORÉE pour avoir soutenu les objectifs du PDE L'Assomption, 1^{re} génération et de son plan d'actions :

1- La qualité de l'eau et la santé humaine :

- Favoriser une gestion intégrée et concertée de l'eau sur le territoire du bassin versant;
- Développer un plan d'actions global comprenant des solutions aux différentes problématiques;
- Développer des outils ou leviers en facilitant la réalisation de projets de restauration des berges, de contrôle de la pollution diffuse;
- Développer un modèle exportable à d'autres sous-bassins de lacs.
- 2- La protection et la conservation des milieux naturels :
 - Assurer la conservation des espèces fragiles et de leurs habitats;
 - Protection de l'environnement : protection des cours d'eau, des rives et de la diversité biologique.



Les finalistes pour le secteur municipal

En 2^e position : la Ville de Joliette



La Ville de Joliette est située sur le territoire de la MRC de Joliette. La rivière L'Assomption, son principal cours d'eau, sillonne à proximité de son centre-ville. Elle

compte à son actif plusieurs parcs riverains ainsi qu'une piste cyclable longeant une portion de cette rivière.

Le jury a retenu en deuxième position la Ville de Joliette pour son souci de préserver une zone écologiquement sensible de son territoire où l'on retrouve deux espèces de poisson aux statuts précaires.

Madame Danielle Landreville, conseillère municipale.

Bénévoles pour la corvée de nettoyage



Secteur des îles Vessot





Finaliste pour l'implication citoyenne dans une corvée de nettoyage des berges et du lit de la rivière L'Assomption dans le secteur des îles Vessot, pour avoir tenu une activité de sensibilisation et d'éducation sur cette zone sensible ainsi que pour avoir soutenu les objectifs du PDE L'Assomption, 1^{re} génération et de son Plan d'actions :

1- La qualité de l'eau et la santé humaine :

- Sensibilisation et éducation populaire aux bonnes pratiques environnementales.
- 2- La protection et la conservation des milieux naturels :
 - Assurer la conservation des espèces fragiles et de leurs habitats;
 - Restaurer les milieux aquatiques dégradés;
 - Valoriser l'action citoyenne dans la conservation des milieux naturels.



En 3^e position : la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan

Située dans la région administrative de Lanaudière, plus précisément dans la MRC de Montcalm, la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan est principalement caractérisée par l'activité agricole qui occupe 85 % de son territoire. Sa population est de

5 114 résidents.

Plusieurs cours
d'eau, dont la rivière
de l'Achigan, sillonnent ce territoire
municipal.



Madame Carole Brisebois-Vendette, conseillère municipale.



Finaliste pour son souci de sensibiliser les Achiganois à la beauté de la rivière de l'Achigan en impliquant des bénévoles à la réalisation de corvées populaires pour l'aménagement d'un terrain vacant public situé en bordure de la rivière de l'Achigan (projet 2015), pour son site riverain, La Terrasse des Berges, qui offre à sa population

une fenêtre sur la rivière ainsi que pour avoir soutenu les enjeux du PDE L'Assomption, 1^{re} génération et de son Plan d'actions :

- 1- La qualité de l'eau et la santé humaine :
 - Sensibilisation et éducation populaire aux bonnes pratiques environnementales.
- 2- Le récréotourisme lié à l'eau :
 - Mettre en valeur les sites d'intérêt en bordure des plans d'eau.

Note spéciale du jury

Le projet pilote sur un système décentralisé de phytotraitement et valorisation des saules avec déphosphatation des eaux usées (2015) a suscité l'intérêt des membres du jury. Ces derniers invitent la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan à déposer à nouveau ce projet.

Terrasse des Berges



Bénévoles pour l'aménagement



Bénévoles pour l'aménagement





Hiver 2016 ~ Numéro 13

De gauche à droite :

Messieurs David Lapointe, Frédéric Monette (ETS), madame Francine Trépanier, messieurs Guilhem Coulombe (groupe Crête), Jean-Louis Cadieux et Mathias Glaus (ETS).





Travaux forestiers



Équipement multifonctionnel





Entreprise familiale fondée en 1949, maintenant propriétaire de 3 usines, sa mission est de demeurer une entreprise performante et flexible de l'industrie québécoise de la transformation d'essence résineuse, une ressource renouvelable. L'entreprise développe des produits innovants, respectueux de l'environnement ayant pour but de générer de la valeur dans le milieu où elle opère.

Les membres du jury ont retenu un projet d'acquisition des connaissances en ce qui concerne l'impact des coupes forestières sur l'apport du phosphore aux cours d'eau en vue de modifier, s'il y a lieu, les méthodes pour protéger l'environnement.

Le lauréat pour le secteur économique :

Le groupe Crête - Division Riopel

Les travaux de recherche se sont déroulés sur 4 bassins versants de lac composés d'au minimum un bassin témoin qui ne subissait pas de coupe forestière. Le projet d'étude, qui s'est déroulé en étroite collaboration avec la municipalité de Saint-Donat et de l'école de technologie supérieure (ETS), peut être comparable à d'autres coupes à l'intérieur de la province.

Le phosphore joue un rôle important dans l'eutrophisation des lacs et la qualité du milieu. Il est responsable des épisodes de cyanobactéries et de la croissance notamment des plantes aquatiques.



Honoré pour ce projet qui rejoint une des orientations du PDE par la mise en place d'une démarche structurante et surtout d'un levier pour faire avancer la prise en compte du bassin versant des lacs dans la planification des interventions.

Il rejoint également plusieurs défis identifiés à l'enjeu de «L'aménagement du territoire et le développement» du nouveau PDE :

- Un territoire planifié dans le respect de la capacité de support du milieu;
- Une responsabilisation accrue des différents intervenants;
- Des outils pour mieux intervenir sur le territoire.



La lauréate pour le secteur communautaire:

L'Association pour la protection du lac de l'Achigan (APLA)

Le lac de l'Achigan est situé dans la région administrative des Laurentides sur le territoire de la municipalité de Saint-Hippolyte. Ayant une superficie de plus de 100 hectares, le lac de l'Achigan figure parmi les grands lacs d'importance de la Zone L'Assomption (avec les lacs Ouareau et Archambault). L'Association pour la protection du lac de l'Achigan œuvre depuis plus de 50 ans avec pour principale mission de préserver la richesse écologique du lac de l'Achigan tout en promouvant les intérêts de ses résidents et ceux de son bassin versant auprès de la municipalité de Saint-Hippolyte.

Le projet retenu par les membres du jury se démarque par sa démarche structurante qui vise à soutenir les



intervenants du milieu vers un passage à l'action efficace en matière de lutte aux cyanobactéries et d'eutrophisation des plans d'eau. En répondant aux demandes de l'association (APLA), la municipalité de Saint-Hippolyte devient l'une des premières municipalités du Québec à adopter un règlement rendant obligatoire le lavage des embarcations.

Depuis l'adoption de ce règlement rendant obligatoire le lavage des embarcations avant la mise à l'eau et la construction d'une station de lavage au débarcadère municipal, entre 650 et 850 embarcations (motorisées ou non) passent annuellement par débarcadère municipal pour y être lavées et recevoir leurs vignettes avant leur mise à l'eau.



De gauche à droite :

Messieurs Jean Burton, Georges Raymond (APLA), madame Johanne Gauthier(APLA), monsieur Jean-Louis Cadieux et madame Francine Trépanier.

Rampe de mise à



Lac de l'Achigan





Honorée pour cette prise de conscience collective de la fragilité des lacs suite aux épisodes d'algues bleu-vert et de la menace croissante des espèces exotiques envahissantes, dont a découlé une démarche exportable dont les interventions structurées rejoignent les orientations du PDE de la CARA.

«...La prise en charge des plans d'eau par les intervenants du milieu doit être structurée pour favoriser des interventions qui répondent à trois objectifs: • Économiquement efficaces;

- Écologiquement viables;
- Socialement équitables et responsables.



Hiver 2016 ~ Numéro 13

De gauche à droite : Madame Annie-Claude Gauthier, monsieur

Marc Millette, madame Francine Trépanier et monsieur Jean-Louis Cadieux.



Le lauréat pour l'individu s'étant démarqué :

Monsieur Marc Millette

Activité de pêche



C'est la candidature de monsieur Marc Millette, proposée par la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez qui a séduit les membres du jury par le caractère novateur des activités de sensibilisation et d'éducation mises en place auprès des jeunes.

Il s'est impliqué dans plusieurs projets scolaires pour sensibiliser et éduquer les jeunes de sa communauté à différents aspects de l'environnement notamment en les initiant à la pêche, en les invitant à nettoyer le ruisseau, en les éduquant aux vertus du compostage.

Atelier éducatif



Bien qu'il préside une association de lac, notre lauréat, a su élargir son implication à différentes actions pouvant rejoindre plus de catégories de personnes comme jeunes, les utilisateurs de la bibliothèque. À cet égard, il s'est démarqué pour avoir constitué un fond vert à la bibliothèque St-Alphonsede Rodriguez, étroite collaboration avec la bibliothécaire madame Lina Laforest.



M. Marc Millette,
président de
l'Association du lac
Vert, qui s'est
démarquée pour son
implication dans la
constitution d'un fond
vert à la bibliothèque
de Saint-AlphonseRodriguez, a reçu
l'ovation de la soirée!

Il a également mis à profit son expertise et son énergie au service de sa municipalité par son implication dans les journées environnementales et tout récemment, en participant à l'aménagement du parc municipal du lac Pierre dans la d'une mise en place bande riveraine modèle.

Ce projet a été réalisé conjointement avec l'association du lac Pierre et la responsable de l'environnement de sa municipalité.

Journée éducative





Le PDE L'Assomption priorise dans sa démarche de mise en œuvre du Plan d'actions, l'accessibilité aux connaissances comme étant l'un des moyens à privilégier pour sensibiliser, éduquer et guider la population vers des comportements porteurs de développement durable. À cet égard, notre lauréat, grâce à sa «plume fidèle», contribue à informer ses pairs soit par le feuillet du Lac Vert ou l'infolettre du RALSAR.



Honoré par les membres du jury, M. Marc Millette, citoyen de St-Alphonse-Rodriguez s'est vu décerner le prix de lauréat individu notamment pour sa contribution à la mise en œuvre du PDE L'Assomption dans les objectifs du Plan d'actions suivants :

- 1. Développer auprès des jeunes de 9 à 12 ans un comportement respectueux de l'environnement à l'intérieur d'une activité d'interprétation en milieu naturel;
- 2. Donner le goût à la relève de pratiquer l'activité de la pêche dans le respect de l'environnement, de la faune et des règlements;
- 3. Contribuer à favoriser l'accessibilité aux connaissances auprès de sa communauté.

Mot du Président de l'OBV CARA

En clôture de cet événement reconnaissance, le Président de l'OBV CARA, monsieur Jean-Louis Cadieux, a tenu à rappeler l'importance de protéger nos ressources en eau dans un contexte où elles sont de plus en plus menacées. «... Comme le mentionne la dernière publication de l'Union des Municipalités du Québec, l'eau sera un enjeu majeur pour plusieurs municipalités en 2016,...»



Plan directeur de l'eau de la Rivière L'Assomption – 1^{re} génération



Plan directeur de l'eau Zone GIRE L'Assomption – 2° génération



Monsieur Jean-Louis Cadieux, président.





L'OBV CARA a obtenu la certification en gestion responsable d'événements en avril 2011 du Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Cette certification s'inscrit dans les valeurs corporatives de l'organisme et rejoint son mandat de protection et de mise en valeur des ressources en eau par bassin versant pour son territoire d'intervention.

Nos producteurs lanaudois

mis en vedette:

- Boucherie Famille Bellerose
- Cochon Cent Façons
- Cuisine Poirier
- Domaine des Trois Gourmands
- Ferme Guy Rivest
- Ferme Vallée Verte 1912
- Fromagerie La Suisse Normande
- Les Breuvages Marco inc.
- La Courgerie
- L'Oie d'Or
- Microbrasserie Alchimiste
- Vignoble Carone
- Vignoble Lano d'Or



Un événement responsable!

La gestion responsable

L'OBV CARA a présenté la 1^{re} édition du *Gala Conserv'eau*. L'événement était classifié niveau 3 selon la norme du

Bureau de normalisation (BNQ) du Québec (BNQ), pour un événement responsable.

ÉVÈNEMENT

RESPONSABLE

NORME BNQ 9700-253

La classification en 5 volets :

Provenance des fournisseurs;

- Des fournisseurs locaux pour tous ses besoins de nourriture, boissons, matériels, etc.;
- Des fournisseurs qui témoignent d'un engagement concret envers le développement durable. Le traiteur sélectionné était Le C.A. cuisine, un restaurant certifié « Goûtez Lanaudière ».

Gestion des ressources;

- D'utiliser du matériel composé de matières recyclables ou de contenu recyclé;
- De réutiliser des ressources existantes qui exigent un transport;
- De réduire à la source l'utilisation de matériel en utilisant celui déjà sur place.

Gestion des matières résiduelles;

- De redistribuer gratuitement les surplus, s'il y a lieu, à un organisme de bienfaisance;
- De sensibiliser les participants au tri et à la gestion des matières résiduelles;
- De peser les matières résiduelles et de fixer un objectif maximal de matières résiduelles destinées à l'enfouissement 50 g/participant.

Sélection de l'alimentation;

- De sélectionner majoritairement des aliments dont la provenance est locale;
- De sélectionner majoritairement des aliments qui sont certifiés biologiques, équitables et/ou de provenance québécoise.

Déplacement des organisateurs et des participants.

- D'encourager les participants à effectuer du covoiturage pour se rendre sur les lieux de l'événement;
- De relever le kilométrage des participants et des organisateurs;
- De calculer les gaz à effet de serre émis.

Partenaires de l'événement

Merci à nos partenaires





NORDIKeau inc.

Experts en gestion de l'eau

Martin, Boulard S.E.N.C.R.L

Société de comptables professionnels agréés

Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

Premier Tech Aqua Solutions d'assainissement Microbrasserie L'Alchimiste

Merci de soutenir nos bénévoles

Député(e)s de l'opposition officielle dans Lanaudière :

Madame Véronique Hivon, Députée de Joliette ; Monsieur Nicolas Marceau, Député de Rousseau ; Monsieur André Villeneuve, Député de Berthier.

Député de l'opposition officielle dans la région des Laurentides :

Monsieur Sylvain Pagé, Député de Labelle.

Député(e)s du deuxième groupe d'opposition :

Monsieur Francois Legault, Député de L'Assomption et Chef du deuxième groupe d'opposition;
Madame Lise Lavallée, Députée de Repentiqny.

Événement organisé par



Organisme de bassin versant

Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption Avec l'aide financière du budget de soutien à la mission des Organismes de bassins versants (OBV) du Québec.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques





L'ÉVÉNEMENT REJOINT VOS VALEURS CORPORATIVES?

VOUS SOUHAITEZ
SOUTENIR
L'ENGAGEMENT DU
MILIEU DANS LA
PROTECTION DES LACS
ET COURS D'EAU?

SOYEZ NOS

PARTENAIRES POUR LA

2º ÉDITION

Pour plus d'information, communiquez avec madame Francine Trépanier au :

450.755.1651 au poste 102 francine.trepanier@cara.gc.ca

RESCOUSSE

Dans le cadre de la 6^e édition, nous vous annonçons l'ouverture de la période de dépôt de candidature pour l'événement de reconnaissance soulignant la collaboration entre le monde municipal et celui de l'environnement pour la protection des espèces en péril.

La date limite pour le dépôt de candidature est le 12 février 2016

Une invitation de



Organisme de bassin versant tone de gestion intégrée des ressources en eau







Avec l'appui de

Dufresne Hébert Comeau







100, rue Fabre, Joliette (Québec) J6E 9E3

Téléphone : 450 755-1651 ◆ Télécopieur : 450 755-1653

Courriel: francine.trepanier@cara.qc.ca



Organisme de bassin versant

Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption 100, rue Fabre, Joliette (Québec) J6E 9E3

Tél.: 450 755-1651 Téléc.: 450 755-1653

info@cara.qc.ca www.cara.qc.ca